
De la pluralité à la communauté: construction d'une identité franco-ténoise

Julie Lavigne, étudiante à la maîtrise
Département d'histoire
Université Laval

Les Territoires du Nord-Ouest (TNO), peuplés majoritairement par des autochtones¹, profitent depuis les années 1950 d'un afflux migratoire diversifié. On vient s'implanter dans ces terres nordiques pour y travailler surtout dans le secteur de l'exploitation minière et pétrolière, mais aussi, plus récemment, dans l'appareil gouvernemental. Le nouvel essor économique du Nord-Ouest se voit donc constamment alimenté par une population immigrante aux origines très diversifiées (FCFA, 2000 : 1 ; Lamontagne, 1999 : 24). C'est dans ce contexte que se constitue en nouveau groupe minoritaire une communauté francophone qui réclame, depuis les années 1980, le droit d'exister et de vivre en tant que collectivité distincte par sa langue et sa culture (Lamoureux, 2000 : 1).

L'usage de l'anglais domine largement dans les TNO² et le taux d'assimilation y est fort élevé. La communauté franco-ténoise parvient néanmoins à se développer grâce à une immigration constante qui lui permet de renouveler ses effectifs. Récente et sans

-
1. Selon le Recensement de 2001, la population autochtone dans les Territoires du Nord-Ouest est de 18 730 (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit), tandis que la population non autochtone, presque égale, se chiffre à 18 370 (Statistique Canada).
 2. Le Recensement de 2001 donnait pour les TNO une population totale de 37 105. On dénombrait 29 080 locuteurs anglophones (parlant l'anglais uniquement, l'anglais et le français, l'anglais et une autre langue non officielle ou, encore, l'anglais, le français et une autre langue non officielle), représentant 78,37 % de la population,

enracinement historique, elle tente de se composer une identité propre sur des assises partagées qui lui sont caractéristiques. Née d'un amalgame d'individus de multiples provenances et références identitaires, de surcroît privée d'ascendance locale établie, cette collectivité doit se forger une identité commune qui s'accorde avec sa complexité. Un tel exercice de « conjugaison » identitaire est aujourd'hui sous la responsabilité de l'institution de promotion politique et culturelle que la communauté s'est elle-même donnée, la Fédération franco-ténoise.

La mission de la Fédération consiste à définir une identité collective qui, en se reflétant dans une trame de références communes, infléchirait dans un sens choisi le rapport au passé, soutiendrait la conscience collective du présent et servirait à orienter les trajectoires d'avenir. Passé territorial fouillé et remis à jour, déclarations symboliques, revendications pour l'obtention d'une reconnaissance distincte, mise sur pied d'institutions particulières, rattachement au destin des minorités francophones du pays, voilà autant de projets chapeautés par la Fédération pour construire et aménager cette identité collective.

De telles intentions soulèvent plusieurs interrogations. Comment, en effet, la Fédération tente-t-elle de générer des référents identitaires communs pour cette collectivité aux origines multiples ? Quelles sont les assises historiques et, au demeurant, le devenir collectif qu'elle propose aux francophones du Nord-Ouest ? Dit autrement, quel passé et quel avenir propose-t-elle à la communauté qu'elle tente de rassembler sous une identité commune ?

Cet article abordera l'entreprise de construction et de consolidation identitaires de la communauté à laquelle procède la Fédération franco-ténoise. Une première analyse exploratoire laisse

tandis qu'il y avait 1 060 locuteurs francophones (parlant le français uniquement, le français et l'anglais, le français et une autre langue non officielle ou, encore, le français, l'anglais et une autre langue non officielle), c'est-à-dire 2,86 % de la population. Par ailleurs, 5 830 (13,23 %) personnes parlent des langues non officielles, dont 920 (2,48 %) qui parlent le cri ou l'inuktituk (Statistique Canada).

supposer que la Fédération tente de démontrer la continuité historique d'une présence francophone aux origines diverses sur le territoire qui la concerne. Cette continuité viendrait légitimer la présence francophone actuelle aux TNO et, une fois l'enracinement historique démontré, permettrait à la Fédération d'associer le sort de la francophonie locale à celui des autres minorités francophones du pays qui luttent pour leur survivance. Ces deux pistes d'analyse devraient mener à la conclusion voulant que la Fédération, en remplissant son rôle, propose des références communes sur lesquelles peut s'appuyer l'identité de l'ensemble de la communauté franco-ténoise. En d'autres mots, elle lui aurait façonné un passé pour qu'elle puisse se définir et, en fin de compte, s'assurer un avenir.

Afin de comprendre la composition de la présence francophone aux TNO, la première partie du travail consistera en un survol de la morphologie actuelle de la communauté et de la Fédération franco-ténoise. La seconde partie explorera les référents historiques que la Fédération propose à la communauté pour la construction de son identité. Enfin, dans la troisième partie, les projections du devenir collectif franco-ténois émises par la Fédération seront abordées.

MORPHOLOGIE ACTUELLE DE LA COMMUNAUTÉ ET DE LA FÉDÉRATION FRANCO-TÉNOISES

D'après les statistiques officielles de 2001 sur la population selon la langue maternelle, les TNO comptent près de 40 000 habitants, dont plus d'un millier (2,86 %) de francophones. La *Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest* reconnaît le français au même titre que l'anglais et les six langues autochtones locales (Northwest Territories, 2000 : 3). Malgré son petit nombre de locuteurs, le français y a le statut et les droits de langue officielle du Canada, ce qui lui donne la possibilité de se développer institutionnellement. Les quatre bastions démographiques de la langue française aux TNO sont Yellowknife (pop. totale : 18 028), Hay River (3 835), Inuvik (3 451) et Fort Smith (2 625), qui comptent chacun en moyenne 2,5 % de francophones (Statistique Canada, 2000). Selon le Recensement de 1996, Yellowknife accueille près de 70 % des francophones du territoire, soit plus de 650 personnes, et

les autres agglomérations, entre 45 et 90 individus chacune. Les francophones restants sont disséminés dans les petites communautés du territoire, comme Fort Providence (pop. totale : 837) et Norman Wells (882), qui en comptent chacune une vingtaine (Statistique Canada, 2000).

Les francophones sont représentés dans tous les secteurs d'activités des TNO. Il s'agit d'une population fortement scolarisée qui occupe des postes dans les domaines nécessitant un personnel bilingue : administration publique, éducation, santé et services sociaux (FCFA, 2000 : 7). À titre d'exemple, la communauté francophone est largement représentée parmi le personnel enseignant des écoles d'immersion française au sein du système scolaire des TNO.

La mobilité, à commencer par celle de nature interprovinciale, est chose courante dans les Territoires du Nord-Ouest et elle touche particulièrement les francophones. En effet, 90 % de ces derniers sont nés à l'extérieur du territoire, principalement au Québec et en Acadie, alors que la proportion n'est que de 41 % chez les anglophones (Commissariat aux langues officielles, 2001 : 14). C'est ce que corroborent les résultats partiels d'un sondage effectué à l'été 2002 auprès de 118 francophones des Territoires du Nord-Ouest³ qui proviennent à 57,6 % du Québec. Selon ces mêmes résultats partiels, ils y habitent en moyenne depuis 9,6 années et seulement 7,6 % d'entre eux prévoient y prendre leur retraite ou y finir leurs jours. Parmi tous les répondants, 47,5 % n'ont pas l'intention d'y demeurer plus de 10 ans et pour 33,9 % d'entre eux, la longueur de leur séjour aux Territoires du Nord-Ouest reste indéterminée (Lavigne, 2002).

La Fédération franco-ténoise, basée à Yellowknife, se voit comme l'institution-clé de la communauté francophone aux TNO. Son rôle, tel qu'elle le décrit elle-même, consiste à « encourager l'épanouissement et le développement de la culture française et du sentiment d'appartenance à la communauté franco-ténoise » (Fédération

3. Nous rappelons que cet échantillon représente plus de 10 % de la population francophone des Territoires du Nord-Ouest, laquelle regroupe un millier d'individus.

franco-ténoise, 2001b : 9). Dans cet esprit, l'un des principaux objectifs qu'elle s'est donné est de promouvoir les intérêts des francophones en veillant au respect de leurs droits (Lamoureux, 1996 : 13).

La portée de son action est à la fois locale, territoriale et nationale. Localement, la Fédération coordonne les activités des nombreuses associations culturelles créées depuis 1978 pour soutenir le fait français dans chacune de ces localités⁴. Différentes activités, comme des formations, des échanges culturels, des concours littéraires, des ateliers de discussion ou encore des soirées à caractère culturel sont ainsi organisées par ces associations sous l'égide de la Fédération. Cette dernière collabore aussi avec les organismes locaux – dont elle a assuré la mise en place – voués à l'éducation et aux communications, principalement l'école Allain-Saint-Cyr de Yellowknife (1989), les Éditions franco-ténoises/*L'Aquilon, le souffle francophone des TNO* (1992), la garderie Plein-Soleil de Yellowknife (1994) et, plus récemment, CIVR Radio Taïga (2001), la radio communautaire de Yellowknife⁵ (Fédération franco-ténoise, 2001a). Sur le plan territorial, la Fédération intervient dans le réseau associatif et défend les intérêts des communautés francophones du territoire. Le réseau associatif comprend un regroupement territorial de parents francophones depuis 2001, une commission scolaire autonome et un Comité de développement économique (CODEC) mis sur pied en 2002. Ici aussi, la Fédération joue un rôle de coordonnateur et de soutien et, par extension, favorise la définition d'une identité commune (Lamoureux, 2002).

Plus fondamentalement, dans une perspective territoriale et nationale, la Fédération a la responsabilité de faire respecter les droits linguistiques des francophones auprès des instances gouvernementales. C'est d'ailleurs ce qui l'a conduite, dès la fin des années 1980, à tenter un recours judiciaire envers les gouvernements territorial et fédéral qui auraient omis d'appliquer l'entente entre ces

4. L'association de Yellowknife date de 1978, celle d'Iqaluit (maintenant au Nunavut), de 1981, celle de Fort Smith, de 1984, celle de Hay River, de 1988 et celle d'Inuvik (Association franco-culturelle du Delta du Mackenzie), de 2000.

5. Site web de la Fédération franco-ténoise, Section Services aux Franco-Ténois, « Calendrier évolutif », www.franco-nord.com/3a.html

deux paliers gouvernementaux stipulant que « [l]e Canada assumera d'année en année, en permanence, tous les coûts relatifs à la prestation des services en français au public ainsi que les coûts relatifs à l'application du français comme langue officielle des Territoires du Nord-Ouest comme l'exige la Loi sur les langues officielles » (Fédération franco-ténoise, 2001b : 2). Pour justifier cette poursuite devant les tribunaux, la Fédération s'appuie essentiellement sur les « droits acquis » qui fondent l'identité franco-ténoise et lui permettent de s'affirmer collectivement. Au moment d'écrire ces lignes, la Fédération attend toujours d'être convoquée devant la Cour suprême du Canada pour y plaider sa cause.

PROPOSER UN PASSÉ COMME BASE DE L'IDENTITÉ

Les bases historiques font défaut aux francophones des Territoires du Nord-Ouest pour appuyer leur désir, somme toute récent – le concept de francophonie ne voit le jour aux TNO qu'au début des années 1980 (Lamoureux, 1999 : 2) –, de reconnaissance en tant que communauté. La diversité d'origines des francophones et l'absence d'un enracinement historique qui favoriserait la diffusion d'un sentiment d'appartenance parmi ceux-ci suggèrent en effet non pas une, mais bien plusieurs références culturelles pouvant faire prendre plus d'une direction à la construction de leur identité collective. Face à cette gamme de possibles ouverts, la communauté a créé la Fédération franco-ténoise pour soutenir l'aménagement de son identité. Quel est le passé commun que lui propose aujourd'hui cette organisation ? C'est ce que nous allons maintenant regarder de plus près.

Le premier outil créé par la Fédération pour mettre en valeur le passé franco-ténois et servir de repère identitaire a pris la forme d'une publication. Il s'agit d'une étude parue aux Éditions franco-ténoises et intitulée *Leroux, Beaulieu et les autres ou La petite histoire des francophones dans les Territoires du Nord-Ouest* (Perreault et Léger, 1989). En lui offrant un passé comme « sien », la Fédération donne au groupe franco-ténois la possibilité de mieux comprendre qui il est. Elle fait don aux Franco-Ténois d'une mémoire collective qui leur permet de se reconnaître en tant que

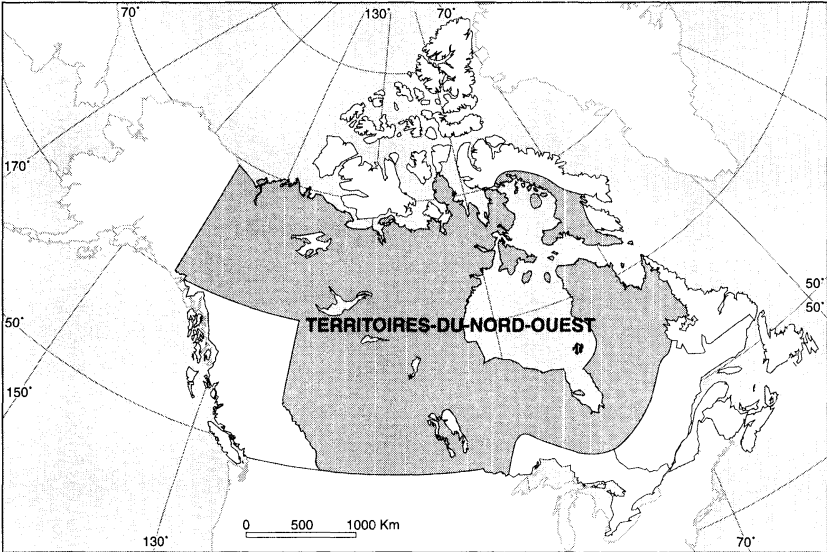
groupement référentiel et d'affirmer que « [L]es francophones [sont] enracinés depuis les débuts de la pénétration des Blancs dans ces Territoires » (Perrault, 1988 : 63).

Des fragments d'histoire ont été extraits du passé de l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest afin de constituer la trame référentielle d'une présence francophone continue sur le territoire, comme l'indique sans aucune ambiguïté le titre du premier chapitre de l'étude : « Les Francophones du Nord, l'histoire d'une présence continue ». Mais pour justifier la continuité de cette présence, le territoire actuel a dû être renvoyé à ses premières frontières, c'est-à-dire celles qui, jusqu'en 1876, englobaient le nord du Québec et tout ce qui se trouvait à l'ouest et au nord de l'Ontario actuel, à l'exception de la Colombie-Britannique⁶. Pour *La petite histoire des francophones*, c'est la permanence de l'appellation « Territoires du Nord-Ouest », en dépit des nombreux changements de limites territoriales au fil des ans, qui autorise la récupération d'un territoire n'existant plus aujourd'hui. Elle s'y rallie donc afin d'illustrer la continuité de la présence francophone de manière concrète. Cela dit, ce souci de marquer une continuité ne peut pas masquer certains changements profonds. En effet, si les francophones comptaient pour 50 % de la population des TNO en 1877, comme le prétend la Fédération, ils ne représentent plus aujourd'hui que 2,86 % d'une population vivant sur un territoire certes encore vaste, mais néanmoins beaucoup plus petit (Fédération franco-ténoise, 2001b : 1).

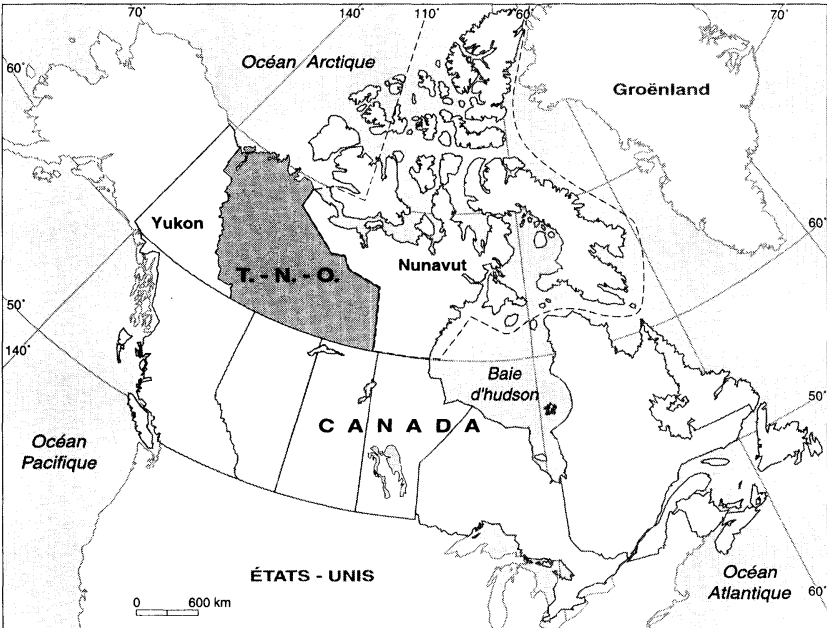
Les parcours francophones tracés dans ce que furent les Territoires du Nord-Ouest à un moment donné ou à un autre sont retenus de manière à faire apparaître une forme d'enracinement. Les divisions du premier chapitre de *La petite histoire des francophones* en témoignent d'ailleurs : « L'évolution du fait francophone dans les Territoires du Nord-Ouest au XVII^e siècle », « Le XVIII^e siècle ou

6. Après 1876, les districts de Keewatin, puis d'Athabaska, de Saskatchewan, d'Assiniboine et d'Alberta y seront découpés et, plus tard, une grande partie sera rattachée au Québec. Il faut mentionner que *La petite histoire des francophones*, publiée en 1989, ne parle pas du territoire du Nunavut puisque sa création date de 1999.

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, 1870



LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, 2002



Réalisation : Laboratoire de cartographie, Département de géographie, Université Laval

l'accentuation de la pénétration blanche dans le Grand Nord » et « Première étape de la colonisation : les agents de développement dans le Nord-Ouest et dans le Nord-Est ». En d'autres mots, cette façon de faire permet d'associer des passés francophones disparates, vécus parfois isolément sur ce vaste territoire, à la constitution d'un « nouveau » passé unique, cohérent et significatif, un passé qui définirait la communauté franco-ténoise d'aujourd'hui.

Les personnages font l'objet d'un travail analogue de « rapaillage » de fragments du passé dans le souci de démontrer l'existence d'une continuité temporelle. La communauté franco-ténoise actuelle ne tire cependant pas son origine d'une « souche » plurigénérationnelle. Elle ne peut donc pas compter sur une ascendance établie pour expliquer la continuité de sa présence sur le territoire, comme l'explique *La petite histoire des francophones* :

Les francophones travaillant dans les Territoires n'avaient jamais engagé un processus de colonisation ni même réfléchi à un projet spécifique de développement sociétal. Ils étaient venus profiter du développement des Territoires [...]. Les Oblats et les Sœurs grises venaient propager la foi chrétienne ; les trappeurs, petits commerçants et responsables des comptoirs représentaient les intérêts économiques des maisons de fourrures de Montréal et de Toronto. Aucun projet de société francophone du Nord n'a germé dans leur esprit (Perreault et Léger, 1989 : 66).

Ainsi, pour établir la continuité recherchée, on a retenu tous les gens de langue française qui ont marqué le développement des TNO formés par l'acquisition, en 1870, de la terre de Rupert et du Territoire du Nord-Ouest⁷, et ce, afin que la communauté actuelle puisse constater, sans intermittence, la présence francophone telle une ascendance qui prendrait racine dans les grands parcours exploratoires des La Vérandrye, des Groseillers et Radisson, lesquels, à l'instar de figures comme d'Iberville et le chevalier de Troyes, « se distinguèrent comme défenseurs des intérêts français » (Perreault et Léger, 1989 : 18). Sont aussi nommés, dans cette veine,

Jacques R. Legardeur de St-Pierre qui fonda, en 1751, le fort Jonquière qui est maintenant la ville actuelle de Calgary et le chevalier Saint-Luc de la

7. Le Canada a acheté cet immense territoire, c'est-à-dire environ sept millions d'acres de terre fertile et autres concessions de terre, à la Compagnie de la Baie d'Hudson pour la somme de 300 000 £ (680 000 \$CAN).

Corne qui fut le premier homme blanc à entreprendre, dans la vallée de la Carotte, tributaire de la Saskatchewan inférieure, les premiers essais en agriculture (Perreault et Léger, 1989 : 20).

Le personnage jugé le plus important est Laurent Leroux – le siège de la Fédération franco-ténoise porte d'ailleurs son nom –, originaire du Bas-Canada et premier Blanc à atteindre la vallée du Mackenzie. Leroux fonda au XVIII^e siècle quelques postes de traite, devenus plus tard des villages, sur le pourtour du Grand Lac des Esclaves avant de regagner sa patrie d'origine. Bien qu'il ait eu une descendance métisse sur le territoire reconnu par la Fédération franco-ténoise, celle-ci n'est pas intégrée à la trame référentielle, pas plus que ne l'est sa descendance bas-canadienne (Dufour, 1985 : 554). Laurent Leroux seul est retenu pour sa présence sur le territoire à titre de francophone, si peu longtemps qu'il y soit resté. Ainsi, le projet d'inscription du fait français dans le temps et l'espace entrepris par *La petite histoire des francophones* ne s'intéresse qu'à des anecdotes éparses et éphémères⁸, des fragments de passé mis l'un à la suite de l'autre pour tisser cette trame continue de la présence francophone aux Territoires du Nord-Ouest.

Cette proposition de référence commune appelle le groupe à s'identifier à partir d'éléments qui peuvent lui « appartenir » en propre, c'est-à-dire un territoire et une ascendance dite francophone. La Fédération fait du vocable « francophone » la clé de la continuité et le choix des personnages retenus se base sur leur seule qualité de locuteurs de langue française, peu importe qu'il s'agisse de Français en séjour exploratoire, tel Radisson, de Canadiens français, tel Laurent Leroux, ou encore de Métis, tel François Beaulieu⁹. Les parcours identitaires qu'ont suivis ces personnages et les groupes auxquels ils se sont eux-mêmes identifiés ne reçoivent aucune con-

8. Voir la liste des « Noms et occupations des Francophones du Nord-Ouest » dressée en 1904 par Louis Arthur Prud'homme dans *L'élément français au Nord-Ouest* et intégrée telle quelle à *La petite histoire des francophones*, p. 44 à 60.

9. Il se rattachait lui-même à la nation métisse : « Le vieux Beaulieu que M^{re} Taché rencontra au lac Athabaska [...] disait à cet éminent missionnaire, qu'il était le doyen des Métis du Nord-Ouest » (Prud'homme, 1904 : 29).

sidération. Leur usage du français suffit seul à justifier leur inscription dans la mémoire et leur participation à la construction d'une identité collective. Grâce à ces repères historiques, territoriaux et « généalogiques », la communauté peut ainsi se construire une identité et se mirer dans un passé à son image.

Figure de proue du discours franco-ténois sur Soi, *La petite histoire des francophones* n'est toutefois qu'une manifestation parmi plusieurs des narrations du passé auxquelles procède la Fédération. Il importerait aussi de retrouver et d'étudier d'autres écrits de la Fédération, par exemple des articles à la mémoire de certains personnages parus dans *L'Aquilon*, hebdomadaire édité par elle et division des Éditions franco-ténoises qu'elle dirige. Ce discours sur le passé creuse les fondations de l'identité et propose à la communauté franco-ténoise une mémoire collective – qui n'existait pas¹⁰ – afin qu'elle puisse se concevoir un avenir.

UN PROFIL TAILLÉ À LA MESURE D'UN AVENIR PRÉCIS

La Fédération lui ayant fourni un passé, la communauté peut maintenant y prendre appui pour solidifier son identité. Celle-ci n'a toutefois de pertinence que dans l'espérance d'un devenir en tant que collectivité. La Fédération franco-ténoise propose ainsi à la communauté d'entrevoir son avenir dans l'association – ou la solidarité – avec celui des autres communautés francophones du pays. Comme ses membres proviennent en majorité de l'extérieur des TNO, y compris du Québec¹¹, ils peuvent collectivement s'identifier à ce que tous les francophones vivent en commun : une marginalisation de leur langue et de leur culture.

10. À cet égard, voir Lamontagne (1999 : 55) qui remarque aussi ce phénomène : « Il n'y a pas de culture d'origine propre à tous ces gens venus d'ailleurs ».

11. « Certains sont Franco-Albertains, Fransaskois, Franco-Manitobains, Franco-Ontariens, Québécois ou Acadiens » (Lamontagne, 1999 : 55). Le profil du Québec, quoique différent des minorités francophones canadiennes, est intégré à l'analyse à titre de communauté confrontée, elle aussi, à une majorité linguistique au sein du Canada.

Le discours de la Fédération se centre sur la quête d'une reconnaissance par la majorité ou, simplement, le constat de la marginalisation du fait français par rapport à celle-ci :

Les francophones, enracinés depuis les débuts de la pénétration des Blancs dans ces Territoires, sont conscients de cette réalité. Ils ont tenu, tiennent et tiendront compte de cette réalité dans leurs revendications linguistiques et culturelles. Ils subissent aussi une marginalisation linguistique et culturelle. [...] Malgré une augmentation en chiffres réels, le taux de transfert linguistique reste alarmant. Il se situe autour de 55,4 %. L'anglicisation suit son cours inexorable (Perreault et Léger, 1989 : 63).

Sur le plan discursif, les Franco-Ténois arpentent les mêmes sentiers battus que les autres communautés francophones minoritaires du pays, à savoir ceux de la survie, bien que dans leur cas, paradoxalement, l'identité menacée soit elle-même en construction. Déjà, la communauté franco-ténoise doit se battre pour garder, au nom de la présence francophone continue sur le territoire et d'un passé partagé qui confirment à ses yeux la justesse d'une telle bataille, des droits qu'elle n'a parfois même pas encore acquis. Palpable, l'inquiétude envers l'avenir envahit le discours :

Leur langue, leur culture est [sic] marginalisée, niée dans sa différence. La banalisation et l'assimilation seront poussées à fond [...]. Marginalisés, intégrés de force à l'américanisation/anglicisation du continent nord-américain, les Franco-Ténois ont vu que les possibilités de lutte et de réaction étaient souvent limitées et violemment rabrouées. Le repli se faisait à l'intérieur de la cellule familiale, dernier repaire d'une culture à l'agonie (Perreault et Léger, 1989 : 65).

Sur la base d'une telle caractérisation, la communauté lie sa réalité à celles des autres francophonies minoritaires du Canada. Elle conforte en quelque sorte sa propre existence et, par le fait même, sa propre identité. La publication dans *L'Aiglon*, *le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest* d'articles détaillant ce que vivent les autres francophonies traduit une solidarité de situation avec elles. Les articles parus sont choisis par la Fédération de façon à présenter ces communautés minoritaires sous l'angle d'entités ayant à lutter pour leur survie, c'est-à-dire recherchant elles aussi les conditions nécessaires à leur épanouissement. Positionnant ainsi les Franco-Ténois aux côtés des autres communautés francophones minoritaires canadiennes, la Fédération leur fait voir qu'ils ne sont

pas seuls et, qu'en fait, leur situation possède une cohérence et une dynamique qui s'apparentent à celles des autres.

En accompagnant ainsi le devenir des minorités francophones ailleurs au Canada, la Fédération invite la communauté franco-ténoise à prendre la place qui lui revient à l'intérieur de la francophonie canadienne et lui crée des conditions favorables à l'aménagement d'un devenir intégré à une réalité englobante. L'étude approfondie d'autres prises de parole par la Fédération – notamment les interventions faites pour justifier le recours judiciaire intenté contre les deux paliers de gouvernement au sujet du non-respect des droits des francophones aux TNO – serait toutefois nécessaire afin de mettre à l'épreuve cette démonstration.

* * *

La réflexion développée ici mène à différents constats à propos du rôle de la Fédération franco-ténoise à titre de représentante de la communauté et de soutien à son développement. À ce jour, la Fédération a su donner à cette communauté francophone aux origines diverses une mémoire pouvant servir de socle sur lequel reposerait une identité collective. Mais une telle construction identitaire ne fait sens que dans la mesure où l'avenir du groupe reste ouvert. En associant celui-ci aux autres communautés francophones du Canada, la Fédération lui permet de prendre son envol et de se développer en tant que collectivité francophone distincte.

Reste à connaître de quelle façon la communauté elle-même s'exprime dans cette relation de réciprocité, car bien que ce soit elle qui ait mandaté la Fédération de soutenir la construction de son identité, elle a toujours le loisir de refuser le résultat de ce travail. Plusieurs questions se posent à ce propos. Dans quelle mesure la Fédération a-t-elle consulté la communauté sur ses besoins de sens ou jusqu'à quel point les a-t-elle déterminés seule ? Se pourrait-il que la communauté se sente réduite à devoir accepter les références proposées parce qu'elles sont les seules à lui être offertes ? Si tel était le cas, l'identité suggérée par la Fédération serait-elle toujours pertinente ? Enfin, les paramètres définis par la Fédération franco-ténoise rejoignent-ils les aspirations identitaires de tous les membres de cette communauté ? Le sondage que nous avons mené

en 2002 auprès des francophones des Territoires du Nord-Ouest permet d'entrevoir certaines réponses à ces questions. En effet, ses résultats partiels révèlent que les francophones n'adhèrent que très peu à l'identité qui leur est proposée : à peine 1,5 % des répondants ont avoué se définir en tant que Franco-Ténois, alors que 34 % se sont dits Canadiens français. Il faudrait toutefois analyser ces résultats inattendus plus en détail pour en tirer des conclusions fermes.

Références

SOURCES

- Lamoureux, Daniel (1996), *Rapport bisannuel 1994-1996*, Yellowknife, La Fédération franco-ténoise.
- Lamoureux, Daniel (1999), « Résolution d'action ». *Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des membres de la Fédération franco-ténoise* (19 septembre), <http://www.franco-nord.com/45.html>
- Lamoureux, Daniel (2000), « Profil de la communauté franco-ténoise », <http://www.franco-nord.com/34.html>
- Lamoureux, Daniel (2002), Entretien réalisée par l'auteur.
- Lavigne, Julie (2002), *Vous parlez français et habitez les TNO*, Questionnaire sur le développement d'une identité franco-ténoise, 2002. Inédit.
- Statistique Canada, *Estimation 2000*.
- Statistique Canada, *Recensement 1996*.
- Statistique Canada, *Recensement 2001*.

TRAVAUX

- Commissariat aux langues officielles du Canada (2001), *Les langues officielles au Canada : faits et chiffres*. Alberta, Colombie-Britannique, Territoires du Nord-Ouest, Yukon, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.
- Dufour, Pierre (1985), « Laurent Leroux », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII : *De 1851 à 1860*, Sainte-Foy, PUL, p. 553 à 555.
- Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) (2000), *Profil de la communauté francophone des T.N.-O.*, Ottawa, FCFA.
- Fédération franco-ténoise (2001a), *Calendrier évolutif*, Yellowknife, Fédération franco-ténoise.
- Fédération franco-ténoise (2001b), *Surviv. Le recours judiciaire intenté par la Fédération franco-ténoise à l'encontre des gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest*, Yellowknife, Fédération franco-ténoise.
- Lamontagne, Sophie-Laurence (1999), *Les francophones du Nord canadien. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon*, Sainte-Foy, INRS-Culture et société.

TRAVAUX

Northwest Territories (2000), *Revitalizing, Enhancing, and Promoting Aboriginal Languages. Strategies for Supporting Aboriginal Languages*, Northwest Territories, Education, Culture and Employment.

Perreault, Denis (dir.) (1988), *La grande tournée, les retrouvailles*, Yellowknife, Comité de consultation sur les services en français dans les Territoires du Nord-Ouest.

Perreault, Denis, et Huguette Léger (1989), *Leroux, Beaulieu et les autres ou La petite histoire des francophones dans les Territoires du Nord-Ouest*, Yellowknife, Fédération franco-ténoise, (coll. Francophones du Nord, 1).

Prud'homme, Louis Arthur (1904), *L'élément français au Nord-Ouest : voyageurs canadiens et métis, 1763-1870*, Montréal, Revue canadienne.